Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 60 (1946)

Heft: 3-4

Artikel: Une ancienne coutume suédoise : les enseignes funéraires héraldiques

Autor: Berghman, Arvid

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745343

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES SCHWEIZER-ARCHIV für HERALDIK ARCHIVIO ARALDICO SVIZZERO

1946 A° LX N° III-IV

Verantwortliche Redaktoren: D. L. Galbreath und P. Rud. Henggeler

Une ancienne coutume suédoise : Les enseignes funéraires héraldiques

par Arvid Berghman.

(Avec planches XXII-XXIV.)

Un étranger visitant une vieille église suédoise est souvent étonné d'y voir, suspendus aux murs, des panneaux héraldiques de bois sculpté. On en trouve dans

presque toutes les vieilles églises de Suède et des provinces antérieurement suédoises, tandis qu'elles manquent partout ailleurs dans les pays scandinaves. Leur présence est un reste du cérémonial funéraire, tel qu'il se pratiquait dans nos contrées lors de l'enterrement d'hommes éminents et de haut lignage.

De temps immémorial il fut d'usage d'ensevelir le défunt avec ses armes et même avec une partie de ses ustensiles de ménage. Les Vikings firent même souvent enterrer sous des tertres leurs chefs avec les vaisseaux qu'ils avaient dirigés sur mer de leur vivant, alors que des hommes d'un rang moins élevé furent enterrés armés de toutes pièces. Cet usage se transmit pendant longtemps mais sous une forme graduellement modifiée. Au XVIe siècle, il n'en subsistait plus guère qu'une forme symbolique: Olaus Magnus 1) raconte qu'aux



Fig. 70. Targe aux armes de Karl Larsson Björnlår.

Musée historique de l'Etat.

enterrements, le cercueil, élevé sur une civière richement décorée, était précédé

^{1) «} Historia de gentibus septentrionalibus », imprimé à Rome en 1555.

d'un cavalier armé de toutes pièces, monté lui-même sur un cheval complètement cuirassé; ce cavalier portait sur le dos l'écu du défunt et à la main son épée, la poignée en haut. Il est probable que non seulement l'écu et l'épée, mais encore l'armure et le cheval étaient ceux du défunt, car ils étaient abandonnés à l'église par les héritiers avec des biens-fonds; toutefois les héritiers pouvaient, après

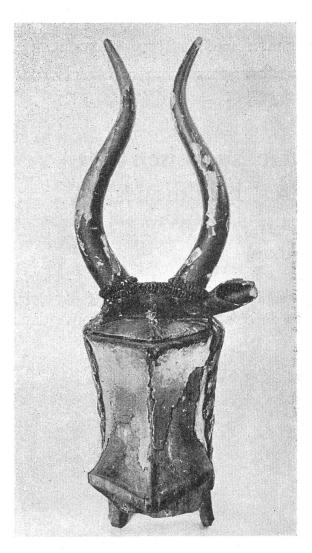


Fig. 71. Heaume des Oxenstierna.

Musée historique de l'Etat.

évaluation, racheter le cheval, l'armure et l'épée¹), de sorte que, seul, l'écu restait à l'église, où il était suspendu en commémoration du défunt.

De ces écus du moyen âge cinq seulement ont été conservés jusqu'à nos jours : deux à Stockholm au Musée historique de l'Etat, un dans le Cabinet royal d'armes et d'armures, également à Stockholm, un autre dans la cathédrale de Strängnäs et un dans l'église de Ringarum. Ils sont en bois, recouvert de parchemin et de toile de lin, imprégnée de craie. Tous les cinq sont des types avancés de la targe; un trait commun entre eux est que les pièces de l'écu ne les meublent pas entièrement, mais sur l'écu on a peint les armoiries entières avec heaume et cimier (fig. 70) ²).

La targe est la dernière forme héraldique de l'écu qui ait été employée en Suède; elle fut remplacée, ensuite, par les écus enchevêtrés et fantaisistes de la Renaissance, incapables de servir au combat, tandis qu'avec les armures, on continuait à employer des écus ronds, en métal. Cependant ces écus ronds ne portaient pas les armes du possesseur; c'est pourquoi on continua d'employer, lors

des cérémonies funèbres, les vieux écus en forme de targe. Les targes qui, à en juger par les sceaux, furent employées surtout de 1480 à 1520 environ, doivent avoir cessé d'exister peu après cette date pour faire place alors à l'expédient qui consiste à en employer des reproductions plastiques. Une telle reproduction est encore conservée à l'église de Sigtuna. Elle se compose d'une planche plane (la vraie targe était fortement concave) découpée en forme de targe, sur laquelle est posé en relief le meuble des armes de la famille d'Oxenstierna (le nom vient

¹⁾ Plus tard il fut d'usage de laisser aussi l'épée à l'église, coutume qui fut pratiquée aussi longtemps que dura la mode de porter l'épée avec l'habit civil. Ceci explique la présence de tant d'épées et de sabres que l'on trouve dans les églises anciennes de Suède.

²) Nous devons les photographies reproduites à l'amabilité de la direction du Musée historique de l'Etat, à Stockholm, à laquelle nous tenons à exprimer ici nos remerciements (Réd.).

d'Ochsenstirn), un massacre de bœuf. Au coin gauche supérieur, l'écu est muni d'un petit crampon avec une courroie de cuir, par laquelle il était suspendu. A cet écu appartenait aussi un heaume 1) également en bois sculpté, de grandeur nature, portant en cimier le meuble de l'écu (fig. 71). La face postérieure du heaume et du cimier et l'existence à son sommet d'un crampon avec courroie de cuir indiquent

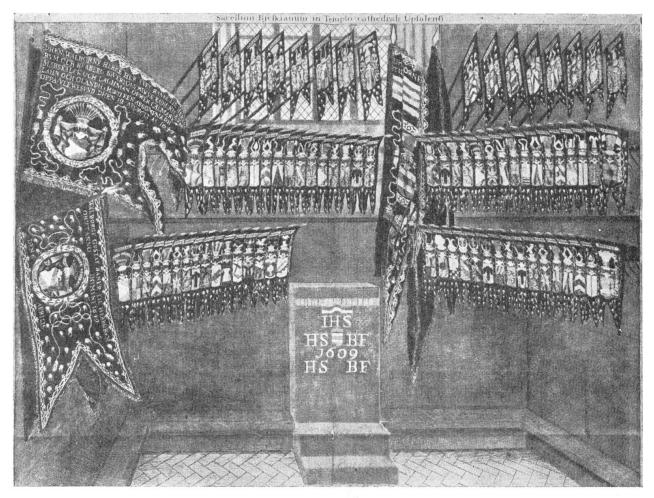


Fig. 72. Drapeaux funéraires dans la chapelle sépulcrale de la famille de Bielke en la cathédrale d'Upsal, 1609.

D'après une gravure.

Photo Cabinet Royal d'Armes et d'Armures.

bien qu'il devait, comme l'écu, être suspendu à une paroi. Dans la cathédrale de Strängnäs il y a encore un écu avec heaume, d'une forme encore plus ancienne, mais moins bien conservés que ceux de Sigtuna.

La fin du XVIe siècle apporta encore des modifications dans le cérémonial funèbre : la splendeur et la pompe n'en furent nullement amoindries, rien ne fut épargné pour faire les funérailles aussi grandioses que possible ; les vieilles cérémonies restèrent en vigueur et furent augmentées, et comme on considérait non l'instant même de la mort, mais l'enterrement, comme étant le moment où le défunt quittait en réalité la vie terrestre, ce départ devait être célébré avec tout le cérémonial qui appartenait à son rang : les emblèmes distinctifs de toutes les dignités qu'avait revêtues le défunt étaient portés au cortège. C'est ainsi que, aux funérailles d'un baron, ses armoiries nobles et baronniales ainsi que les

¹⁾ Actuellement conservé au Musée historique de l'Etat.

armoiries de ses quartiers, ordinairement peintes sur des drapeaux de soie noire, y étaient portées, souvent accompagnées de drapeaux de deuil, noirs garnis de franges (fig. 72). Aux funérailles d'un comte, un drapeau, portant les armoiries comtales, fut ajouté, et pour un seigneur féodal la bannière rouge figurait au cortège. Au décès des seigneurs particulièrement distingués, les drapeaux héral-

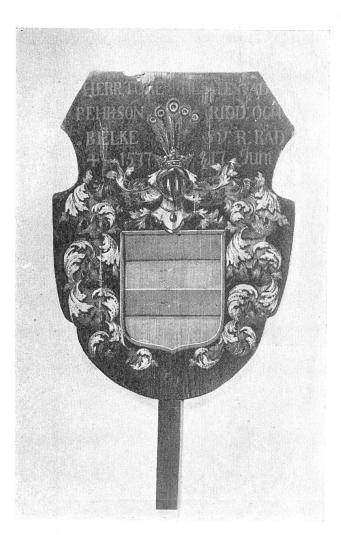


Fig. 73. «Bannière principale » de Ture Pedersson Bielke, † 1577. (Eglise de Trosa.)

diques furent brodés d'or et d'argent en relief sur soie blanche. Le cheval et l'armure du défunt prenaient aussi part au cortège 1); quant aux armoiries de famille, au lieu de les reproduire sur une imitation d'écu telle que celle faite pour Oxenstierna, on se mit à en peindre, avec tous leurs attributs extérieurs, sur un panneau rectangulaire, la « bannière principale » ou enseigne funéraire, montée sur une hampe et portée par un homme devant le cercueil (fig. 73). Des panneaux moins grands, peints aux armes des divers quartiers, étaient portés de la même façon aux côtés du cercueil; ordinairement au nombre de seize (fig. 74), mais de 1650 à 1700 environ, assez souvent au nombre de trentedeux. En Finlande les armoiries des quartiers sont souvent peintes sur des bâtons à têtes octogonales. La « bannière principale » et les armoiries des quartiers, de même que les drapeaux étaient groupés dans l'église sur une sorte de catafalque appelé le «castrum doloris» et après les funérailles elles étaient suspendues avec ou

sans leurs hampes dans l'église en souvenir du défunt (fig. 75). Alors que les drapeaux ont pour la plupart été anéantis en raison de leur fragilité, les «bannières principales » et les armoiries de quartiers sont encore conservées dans un très grand nombre de vieilles églises.

Au début du XVIIe siècle les « bannières principales » se modifient : l'écu et le heaume sont découpés à la scie et entourés de lambrequins de tôle en forme de feuillage fortement stylisé. Puis dès la dernière moitié du XVIIe siècle ces compositions deviennent beaucoup plus plastiques, entièrement en bois, et très richement sculptés (fig. 76). En même temps ces enseignes augmentent de taille, au point qu'il fallut plusieurs hommes pour les porter. Richement peintes et dorées, ces « bannières principales » sont bien souvent à cette époque des chefs-d'œuvre

¹⁾ L'usage de faire prendre part au cortège funèbre le cheval favori est encore mis en pratique de nos jours à l'enterrement d'un monarque, lorsqu'on le conduit à sa dernière demeure.

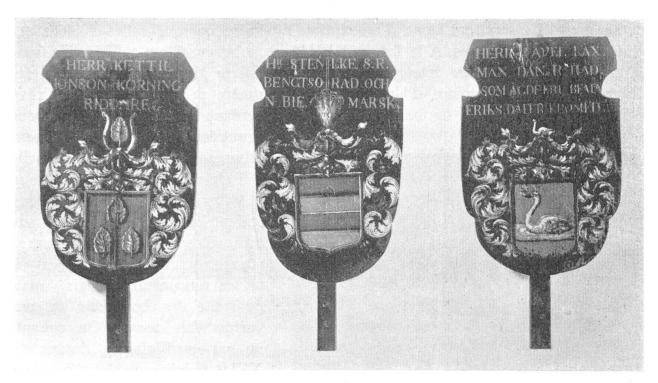


Fig. 74. Trois des bannières de quartier de Ture Pedersson Bielke, † 1577. (Eglise de Trosa.)

de la sculpture sur bois. Parallèlement, les enseignes de quartiers subissaient le même développement jusqu'au XVIII^e siècle. Dès cette époque, au lieu d'avoir une enseigne pour chaque quartier, on pose les armoiries d'alliance sous forme de petits écus dans le feuillage entourant les armes du défunt (planche XXIII); quelquefois on les trouve réunies en deux groupes : quartiers paternels et quartiers maternels rangés en pyramides ou attachés deux à deux sur le tronc d'un palmier, qui les couvre de ses branches (planches XXII et XXIV).

Les « bannières principales » étaient régulièrement pourvues d'une plaque indiquant les noms et titres du défunt ainsi que le jour de sa naissance et celui

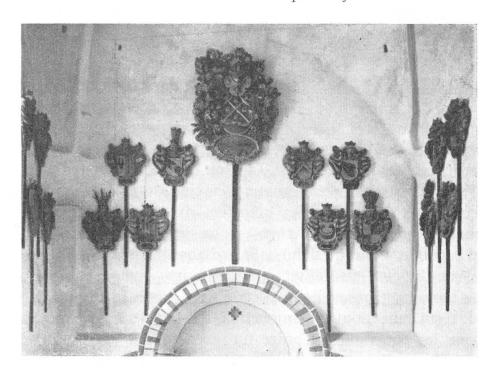


Fig. 75. « Bannière principale » et quartiers de Bengt Gyllenanckar, † 1696. (Cathédrale de Strängnäs.)

de sa mort. Ils servirent donc d'inscription funéraire quoique celles-ci aient été employées de tout temps. A la fin du XVIIIe siècle les enseignes tendent à disparaître, quoiqu'on trouve encore du début du siècle dernier dans l'église de Häggeby, dans la province d'Uppland, une « bannière principale » de l'an 1815 peinte sur une planche de bois rectangulaire, et même en 1824 une autre pour

C HASE

Fig. 76. « Bannière principale » d'Urban Hjärne, † 1724. (Eglise de Bromma.)

le maréchal comte H. H. d'Essen, arborée dans l'église de la ville d'Uddevalla.

Les « bannières principales » étaient surtout employées aux funérailles des gentilshommes (aux funérailles des dames on ne les rencontrait jamais), mais pourtant des bourgeois en ont parfois fait usage. On connaît un cas en Finlande, datant du XVIIe siècle, où les fils d'un bourgeois décédé furent poursuivis pour avoir fait à leur père les funérailles d'un noble et il leur fut ordonné de décrocher la «bannière principale» suspendue au mur de l'église. Ailleurs les armoiries des bourgeois ont été laissées sans opposition dans les églises.

Pour les recherches généalogiques les « bannières principales » sont des auxiliaires de valeur. Il en est de même des armoiries de quartiers, quoiqu'il ne faille les admettre qu'avec le plus grand discernement. Les connaissances généalogiques étaient souvent très maigres, et là où elles ne suffi-

saient pas, l'imagination y suppléait sans scrupules. Ainsi on raconte que, lorsque le conseiller du roi, le comte Robert Lichton mourut en 1692, le roi Charles XI ordonna à Peringskiöld, alors conservateur en chef du musée royal des antiquités, de faire figurer aux funérailles les quartiers du défunt. Lichton était fils d'un Ecossais immigré, mort déjà en 1636, et on ignorait tout de son ascendance; Peringskiöld répondit donc qu'il lui fallait d'abord faire venir d'Ecosse des renseignements sur l'origine du défunt, mais le temps manquant pour cela et parce qu'il fallait absolument ensevelir le décédé avec toute la pompe due à son rang, Peringskiöld reçut une nouvelle injonction de faire dresser immédiatement les quartiers pour les funérailles; l'ordre fut exécuté... il est inutile d'insister sur la valeur historique d'un tel document! Les armoiries de quartiers de Lichton sont encore conservées à l'église de Kungsholmen, à Stockholm.